

DÉLIBÉRATIONS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D20-2016

Séance du 25 février 2016 – Convocation du 15 février 2016

Compte rendu affiché le 4 mars 2016

Présidente de séance : Valérie GLATARD

Secrétaire de séance : Marine MATHEY

Présents :

Valérie GLATARD, Marc RODRIGUEZ, Youcef BOUREZG, Hélène SORREL-DUNAND, Laurent BUFFARD, Gisèle COIN, Alain GOJON, Michel MATHEY, Jean-Jacques DUPERRAY, Marine MATHEY, Claire POINT, Michel HU, Tameur GUENNAT, Maria DA SILVA PIRES, Marc GRAZIANA, Nadine DUPLOT, Sylviane CARISSIMI, Yves ARTETA, Patrick RACHAS.

Absents représentés

Claire LEBAHAR par Claire POINT ; Guillemette DEBORDE par Jean-Jacques DUPERRAY ; Gilbert PETITJEAN par Michel MATHEY ; Xavier LAURE par Michel HU ; Christine PERRIN par Nadine DUPLOT ; Pascal NICOT par Sylviane CARISSIMI ; Odile BALTHAZARD par Yves ARTETA ; Vincent VIVO par Patrick RACHAS.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	19
Votants	27
Exprimés	27

Objet : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Monsieur l'adjoint délégué présente à l'assemblée le rapport annuel de la Métropole de Lyon sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Le Conseil Municipal,

- OUI l'exposé de Monsieur l'Adjoint Délégué, et après avoir délibéré,
- VU ledit dossier,
- **PREND ACTE** des éléments détaillés du rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 25 février 2016
Le Maire,
Valérie GLATARD.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 01/03/2016
- Publication ou affichage le 01/03/2016

Valérie GLATARD, Maire.

